

Les Actes de Pilate : un nouveau projet d'édition de la version copte

Jean-Daniel Dubois
EPHE – PSL – CNRS (LEM)

Les textes cités ci-dessous sont en cours d'édition : © jean-daniel.dubois ; prière de ne pas citer sans l'accord de l'auteur.

1. Plan du texte

Titre – Préface – Prologue

1. Passion de Jésus

- a. Mise en accusation de Jésus au prétoire (1, 1-2)
- b. Entrée de Jésus au prétoire – épisode des enseignes (1, 2-6)
- c. Message de la femme de Pilate (2, 1)
- d. Entretien de Pilate avec Jésus (2, 2)
- e. Répétition des accusations et témoignages contradictoires (2, 3 – 3, 1)
- f. Entretien de Pilate avec Jésus (3, 2)
- g. Pilate ne trouve aucun chef d'accusation (4, 1-2)
- h. Entretien de Jésus avec Pilate (4, 3)
- i. Pilate et la foule des Juifs (4, 3 – 5)
- j. Intervention de Nicodème et témoins à décharge (5, 1- 6, 4)
- k. Préparation de la sentence (7, 1 – 8, 2)
- l. Sentence de Pilate (9)
- m. Crucifixion (10, 1 – 11, 2)
- n. Joseph intervient pour descendre le corps de Jésus (11, 2)
- o. Arrestation de Joseph (12, 1-3)

2. Témoins de la résurrection

- a. Disparition de Joseph (13,1)
- b. Témoignage des gardes du tombeau (13, 2-4)
- c. Témoignage des trois Galiléens sur l'ascension (14, 1-2)
- d. Réaction du sanhédrin (14, 3)
- e. Intervention de Nicodème (15, 1)
- f. Recherche de Joseph d'Arimatee (15, 2-4)
- g. Témoignage de Joseph (15, 5-6)
- h. Réaction du sanhédrin (16, 1.1)
- i. Témoignage de Lévi et de son père (16, 1.2-3)
- j. Témoignage des trois Galiléens (16, 2 – 3.1)
- k. Réaction d'Anne et Caïphe (16, 3.2)
- l. Hymne finale du peuple (16, 4)

2. Épisode des enseignes

(1.2) §¹⁰ Les Juifs dirent à Pilate : « Nous requérons ton éminente Grandeur qu'on le défère à ton tribunal et que tu l'entendes publiquement ». §¹¹ Pilate leur dit : « Dites-moi comment ? Il n'est loisible au gouverneur de faire comparaître le roi ». §¹² Ils lui dirent : « Nous, nous ne

disons pas que c'est le roi ! ». §¹³ Pilate appela donc un messenger et lui dit : « Introduis-moi Jésus avec ménagement ! ». §¹⁴ Alors le messenger sortit. Puis dès qu'il eut reconnu Jésus, il se prosterna devant lui ; puis il ôta son turban, le déroula sur ses mains, le disposa à même le sol sous les pieds de Jésus. Il lui dit : « Seigneur, marche là-dessus et entre : le gouverneur t'appelle ». §¹⁵ Or, une fois que les Juifs virent ce que le messenger eut fait, ils s'écrièrent envers Pilate, disant : « Pourquoi ne l'as-tu pas introduit par un huissier, mais l'as-tu honoré par un messenger ? » §¹⁶ En effet, dès que le messenger que tu as appelé l'eut vu, il se prosterna devant lui ; il ôta le turban qu'il tenait en ses mains, le déroula et le disposa à même le sol. Il lui dit : 'Avance-toi là-dessus' ».

(1.3) §¹⁷ Alors Pilate appela le messenger et lui dit : « Pourquoi as-tu agi ainsi ? ». §¹⁸ Le messenger dit : « Le jour où tu m'as envoyé à Jérusalem auprès d'Alexandre, je l'ai vu assis sur un trône alors que les fils des Hébreux poussaient des cris et tenaient des rameaux en leurs mains lui rendant gloire, tandis que d'autres déroulaient leurs vêtements sous ses pieds, disant : 'Sauve-nous, toi qui es exalté ; béni soit celui qui vient au nom du Seigneur' ».

(1.4) §¹⁹ À cette vue, les Juifs crièrent à l'encontre du messenger : « Puisque les enfants des Hébreux s'expriment en langue hébraïque, comment, toi, as-tu compris ce qu'ils disent en langue des Grecs ? ». §²⁰ Le messenger leur dit : « J'ai interrogé l'un des Juifs sur ce qu'ils disaient en langue hébraïque et ce dernier me le traduisit ». §²¹ Pilate leur dit : « De quelle façon poussaient-ils des cris en hébreu ? ». Ils lui dirent : « C'est Hosanna qu'ils disent ! ».

§²² Pilate leur dit : « Quelle est la traduction d'Hosanna ? ». Ils lui dirent : « Hosanna, c'est 'Sauve-nous' ». §²³ Pilate leur dit : « Si vous, vous êtes garants des propos que vos enfants ont prononcés, en quoi le messenger a-t-il péché ? ». Mais eux de se taire. §²⁴ Le gouverneur dit au messenger : « Sors et introduis Jésus selon ta convenance ». §²⁵ Puis, une fois sorti, le messenger agit à nouveau comme auparavant. Il dit à Jésus : « Mon Seigneur, entre ! Le gouverneur t'appelle ».

(1.5) À l'entrée de Jésus, les bustes des enseignes se courbèrent d'eux-mêmes et se prosternèrent devant Jésus.

3. Titre, préface et prologue

Mystères des Mémoires du Sauveur

Mémoires du Sauveur que l'on mit en forme sous Ponce Pilate, gouverneur.

(Préface) §¹ Moi, Ainius, *protector*, j'étais hébreu d'abord et de ceux qui connaissaient la Loi. Or la grâce du Sauveur m'atteignit ainsi que son don généreux. Je connus le Christ Jésus dans l'Écriture sainte et je m'empressai vers lui pour le croire afin de mériter le saint baptême. Je commençai par chercher les mémoires que l'on mit en forme en ces temps-là sur notre Seigneur Jésus-Christ, ceux que les Juifs publièrent sous Ponce Pilate. Lorsque je les eus trouvés en des écrits qu'ils établirent en hébreu par la volonté de leur Seigneur Jésus-Christ, je les traduisis, moi, en lettres grecques sous le règne des seigneurs Théodose, en l'an dix-sept de son consulat, et en l'an cinq de Valentinien, à la neuvième indiction.

Or toute personne qui lira en ce manuscrit et le transposera en un autre manuscrit, faites mémoire et priez pour moi, Ainius, le très humble, pour que Dieu me fasse miséricorde et me pardonne les péchés que j'ai commis envers lui. Paix à ceux qui liront, ainsi qu'à toute leur maison, à jamais. Amen.

(Prologue) §² Dans la neuvième année de Tibère César, roi des Romains et dans la dix-neuvième année du gouvernement d'Hérode, roi de Galilée, c'est-à-dire le vingt-cinq (du mois) de Paremhotp, sous le consulat de Rufus et de Rubellion, la quatrième année de la deux-cent-deuxième de celles qu'on appelle olympiades, sous Joseph, c'est-à-dire Caïphe, grand prêtre des Juifs, §³ tout ce qui survint alors après la croix et ce qui survint à notre Seigneur Jésus-

Christ, §⁴ en fait Nicodème, chef des Juifs, les scruta. Ces (faits) que les grands prêtres et le reste des Juifs firent à l'encontre du Sauveur, §⁵ Nicodème les écrivit tous, pour la commémoration, en des écrits hébraïques, de la manière suivante.

4. Traces des *Actes de Pilate* dans les controverses pascales

a) *Homélies pascales*, III. *Une homélie anatolienne sur la date de Pâques en l'an 387*, ed. F. Floëri – P. Nautin (SC 48), Paris, 1957, p. 126-127 :

« Nous gardons, nous autres, la vertu du mystère dans son intégrité. En effet, le temps où le Sauveur a souffert n'est pas inconnu ; car les *Actes faits sous Ponce Pilate*¹ contiennent aussi la date de la Pâque. Il y est rapporté que le Sauveur a souffert le viii des calendes d'avril : cette date tombe après l'équinoxe et est acceptée par les gens exacts. Tiens-toi à cette règle ; ainsi tu te rendras compte que le Christ a souffert à cette date-là ; le sachant, tu veilleras à faire toujours la Pâque après l'équinoxe à l'imitation du Christ, tu fuiras d'une part la faute des hérétiques, et tu rechercheras, d'autre part, la raison des temps » (§ 17).

b) Timothée, *Sur la Pâque*, ed. P Chambert-Protat – C. Gerzaguët (SC 604), p. 159 :

« Ceux qui se tournent vers les pseudo-*Actes de Ponce Pilate*, que puis-je leur dire sinon qu'ils font, par la Pâque elle-même une gravissime offense au Christ et à son Évangile ? Car si ces actes sont authentiques, les Évangiles sont faux : ils sont en désaccord l'un avec l'autre, et l'on ne peut accorder foi aux uns et aux autres à la fois. Dans les *Actes*, le Christ discute abondamment avec Ponce Pilate ; mais dans l'Évangile, c'est justement par son silence que le Seigneur met Pilate en colère » (§ 15).

c) Épiphane, *Panarion*, 50, 1, 5-9 (cf. A. Pourkier, *L'hérésiologie chez Épiphane de Salamine*, Paris, 1992, p. 366-367 :

« D'autres parmi eux qui la célèbrent à un jour unique, toujours le même, et qui ce jour-là jeûnent et célèbrent l'Eucharistie, prétendent avoir trouvé le jour exact dans les *Actes dits de Pilate*, où il est rapporté que le Seigneur a souffert le huit des Calendes d'avril, et ils veulent célébrer la Pâque ce jour-là, quelle que soit la date où tombe le quatorze de la lune. Les Cappadociens la célèbrent ce même huit des Calendes d'avril. Et parmi eux, il y a une vive querelle, les uns tenant pour le quatorze de la lune et les autres pour le huit des Calendes d'avril. Mais nous avons trouvé encore des exemplaires des *Actes de Pilate*, dans lesquels l'auteur indique que la Passion a eu lieu le quinze des Calendes d'avril. La vérité, comme nous l'avons connue à la suite d'un examen très minutieux, c'est que nous avons appris que le Seigneur a souffert le treize des Calendes d'avril ; certains cependant disent que c'est le dix. Mais cette deuxième catégorie elle aussi est hors du sujet » (§ 50, 1, 5-9).

5. Peut-on remonter plus haut ?

a) Justin, *Apologies*, 23, 3, ed. A. Wartelle (Études augustiniennes), Paris, 1987, p. 130-131 :

« des gens soumis à l'influence de mauvais démons dont nous avons parlé prirent les devants et, par l'intermédiaire des poètes, présentèrent comme des faits réels des fables qu'ils avaient forgées – tout de même qu'ils suscitèrent contre nous des calomnies odieuses et des entreprises impies, à propos des faits dont il n'existe aucun témoin ni aucune preuve ; voilà la démonstration que nous voulons apporter ».

¹ Τὰ ὑπομνήματα τὰ ἐπὶ Πιλάτου πραχθέντα.

b) Justin, *Apologies*, 35, 7 – 36, 1, ed. A. Wartelle, Paris, 1987, p. 145-147 :

« 7. Les mots ‘Ils ont percé mes mains et mes pieds’ s’expliquent par les clous qui ont été fichés dans ses mains et ses pieds pour le fixer à la croix. 8. Après l’avoir crucifié, ils tirèrent au sort ses vêtements, et ceux qui l’avaient crucifié se les partagèrent. 9. Que tout cela est bien arrivé, vous pouvez l’apprendre d’après les *Actes faits sous Ponce Pilate*. 10. Qu’il a bien été prophétisé, littéralement, qu’il devait s’asseoir sur un ânon pour faire son entrée à Jérusalem, nous allons le dire en citant le texte de la prophétie, d’un autre prophète, Sophonie. 11. La voici : ‘Exulte de joie, fille de Sion ; proclame-le, fille de Jérusalem : voici que ton roi vient à toi rempli de douceur, monté sur une ânesse et sur le petit de celle qui porte le joug’².

« 36, 1. Quand vous entendez les paroles des prophètes qui s’expriment comme font les personnages de théâtre, n’allez pas croire qu’elles viennent de ces hommes inspirés eux-mêmes, mais bien du Verbe divin qui les met en mouvement ».

c) Justin, *Apologies*, 36, 2 – 3, ed. L. Pautigny, Paris, 1904, p. 73-75 :

« 2. Tantôt il annonce l’avenir par mode de prédiction ; tantôt il fait parler **directement** Dieu le maître et le père de toutes choses, tantôt **directement** le Christ, tantôt **directement** les peuples qui répondent au Seigneur ou à son Père. N’est-ce pas ce que vous voyez faire à vos écrivains ; le même auteur, qui écrit tout met en scène des interlocuteurs différents. 3. C’est ce que n’ont pas compris les Juifs qui ont entre les mains les livres de prophètes ; ils n’ont pas su reconnaître le Christ, même après sa venue ; mais nous qui croyons à son avènement, et qui prouvons que, selon les prophètes, il a été crucifié par eux, ils nous poursuivent de leur haine ».

d) Tertullien, *Les Spectacles*, 30, 6-7, ed. M. Turcan (SC 332), Paris, 1986, p. 325-329 :

« 6. Le voici, dirai-je, le fils de l’ouvrier ou de la fille de joie, le destructeur du sabbat, le Samaritain possédé du démon ; le voici celui que vous avez racheté à Judas ; le voici celui que vous avez frappé du roseau et de vos coups de poing, humilié sous les crachats, abreuvé de fiel et de vinaigre ; le voici celui que ses disciples ont subtilisé en cachette pour faire croire à sa résurrection ou que le jardinier a enlevé pour éviter que ses laitues ne souffrent du nombre des va-et-vient ! 7. De pareils spectacles, de pareils sujets d’allégresse, quel est le prêteur, le consul, le questeur ou le prêtre qui pourra te les offrir dans sa libéralité ? Et pourtant nous les possédons déjà dans une certaine mesure par la foi, quand notre esprit les imagine et nous les rend présents. Que dire enfin des mystères que l’œil n’a pas vus, que l’oreille n’a pas entendus, qui ne sont pas montés jusqu’au cœur de l’homme ? Ils valent mieux, j’imagine, que le cirque, les deux séries de gradins et n’importe quel stade ! ».

e) Tertullien, *Apologétique*, 21, 24, ed. J.-P. Waltzing, Paris, 1971, p. 52:

« Pilate, qui était lui-même déjà chrétien dans le cœur (*ipse iam pro sua conscientia Christianus*), annonça tous ces faits relatifs au Christ, à Tibère, alors César ».

² Il s’agit non de Sophonie mais de Zach 9, 9 ; cf. Mt 21, 5.